

renforcer le rôle de cette structure dans les questions économiques et commerciales et, deuxièmement, d'élargir son mandat à d'autres questions (dont l'environnement) qui constituent des préoccupations immédiates pour les États de la région.

- c) Le Canada estime indispensable de renforcer la confiance et la sécurité dans la région de l'Asie-Pacifique. Nous croyons cependant qu'il est encore trop tôt pour déployer, en vue d'encourager le dialogue, des efforts trop ambitieux sur le plan de la participation ou de l'ordre du jour. Cela étant dit toutefois, il faut donner un élan pour faire démarrer le processus.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement canadien entend organiser le plus tôt possible deux réunions au Canada, en collaboration avec un autre pays de la région de l'Asie-Pacifique. À ces réunions participeraient :

1. des spécialistes des questions stratégiques ne faisant pas partie des gouvernements;
2. des responsables de la planification des politiques appartenant aux ministères des Affaires étrangères.

Ces deux rencontres auraient pour but d'examiner un ordre du jour et des mécanismes possibles pour la tenue de consultations propres à accroître la sécurité. Au terme des deux rencontres, des recommandations seraient acheminées aux ministres des Affaires étrangères. Pour l'instant, nous avons l'intention d'inviter l'URSS, la Chine, le Japon, les États-Unis et les deux Corée pour faire en sorte que les discussions portent essentiellement sur la région du Pacifique Nord. Ces premières discussions ouvriront la voie, nous l'espérons, à d'autres consultations, dont certaines pourraient se faire au niveau des ministres des Affaires étrangères. En proposant de réunir des spécialistes gouvernementaux et non gouvernementaux, nous espérons que sera abordée une gamme d'options et d'idées aussi vaste que possible.

Ministère des Affaires extérieures - Canada
27 juillet 1990
Djakarta, Indonésie